

DES LOGEMENTS DE JEUNES EN RÉSIDENCES AUTONOMIE

REPONDRE À LA DEMANDE ET FAVORISER LES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS

Ce projet est né d'un croisement entre la loi « Adaptation de la Société au Vieillessement » et ses décrets d'application, permettant l'accueil d'étudiants et de jeunes travailleurs au sein des résidences autonomie, et la demande d'un établissement de formation implanté sur la commune de Port-Jérôme-sur-Seine (le pôle Céramique de Normandie). Ce dernier souhaitait pouvoir accueillir des jeunes en formation avec une solution simple et pédagogique d'hébergement adapté au temps de formation et aux moyens de chacun. Conformément aux orientations définies par le conseil d'administration du CCAS de Port-Jérôme-sur-Seine, des logements à destination de jeunes ont ainsi été mis en place au sein de la résidence Robert Lebas, dans la limite maximale de 15 % de la capacité d'accueil globale de la résidence.

PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE

Des logements intergénérationnels

La résidence Robert Lebas pour personnes âgées accueille des jeunes en formation dans des logements qui ont été rénovés l'été lors des chantiers jeunes, et accueille dorénavant des élèves du pôle céramique de Normandie. Objectif : renforcer l'ouverture de l'établissement dans une optique d'échanges intergénérationnels.

Céline Bachelot, résidente d'un des logements de 38 m², en for-

mation au pôle céramique, est arrivée le 15 septembre. « J'ai trouvé cela hyper enrichissant, les liens se font petit à petit... », témoigne-t-elle. Céramiste de métier et animatrice socio-culturelle, elle a notamment sympathisé avec un de ses voisins, Jacky Constantin.

280 € de loyer

L'aménagement comprend logement par palier avec une pièce de vie, une cuisine, une salle de

bains et un balcon. Le centre communal d'action sociale (CCAS) a fait appel à l'économie solidaire en travaillant avec Emmaüs et le CLIPS Ressourcerie pour meubler en partie les logements.

La durée maximale du bail est d'un an renouvelable avec un accompagnement très individualisé. Le montant du loyer mensuel s'élève à 280 €, charges comprises.

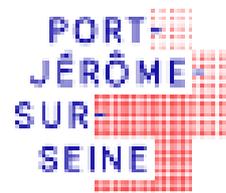
« L'intérêt est de travailler l'intergénérationnel, le partage d'expériences, l'entraide quotidienne et la solidarité. On le signifie aux personnes dès qu'elles arrivent. On souhaite créer du lien avec les résidents. Ça rejoint la démarche sur la Ville amie des aînés », confie Marie-Françoise Loison, adjointe au maire chargée de l'accompagnement des séniors.

Cet hébergement ne dépasse pas 15 % du nombre des places autorisées dans la résidence.

Trois logements sont d'ores et déjà occupés jusqu'en septembre 2019.



Jacky Constantin et Céline Bachelot sont devenus voisins



Ville de Port-Jérôme-sur-Seine

Ville adhérente depuis 2016

Port-jérôme-sur-seine (76)

OBJECTIFS :

- Renforcer la politique de développement des liens intergénérationnels impulsée par le CCAS et son centre social.
- Proposer des solutions de logements temporaires pour des jeunes en situation d'insertion professionnelle.
- Proposer des échanges entre générations organisés ou spontanés.
- Palier à la vacance d'utilisation des logements de type T1 en résidence autonomie.

PRATIQUE :

- Faire un point sur les logements disponibles.
- Réhabiliter les logements et rechercher du matériel (équipements mobiliers, matériels électroménagers, fournitures de vaisselle...).
- Rédiger des documents administratifs pour le CA du CCAS (contrats, conditions d'entrée, montant du loyer ...).
- Présenter le projet en conseil de vie sociale de la Résidence autonomie.

FAIRE VIVRE LE PROJET

C'est à partir de juillet 2018 que l'hébergement de jeunes en sein de la résidence autonomie Robert Lebas a été organisé par le CCAS par la mise en location de logements meublés. Les logements ont été réhabilités dans le cadre de chantiers de jeunes par le CCAS. Ils ont été aménagés et équipés en partenariat avec les acteurs du tissu local de l'économie sociale et solidaire (Emmaüs et la Ressourcerie avec le CCAS). L'information a été relayée via les partenaires du CCAS, la presse locale et les outils du Service Communication de la Ville. Les premières locations ont eu lieu en septembre 2018 et depuis ce jour, se renouvellent de façon régulière, avec peu de vacances de logement, au grès des besoins de formation. L'attribution de ces logements se fait en collaboration avec les différents acteurs du territoire concernés (le pôle céramique, la mission locale et le Comité local pour le logement autonome des jeunes, les élus...).

DÉPLOIEMENT DE L'ACTION FACE AUX RETOURS POSITIFS

L'ensemble des acteurs initiateurs de la démarche et des bénéficiaires est ravi, cela répond aux objectifs initialement posés. Les personnes âgées ont été impliquées via le conseil de la vie sociale de la résidence dans un premier temps à titre informatif. Les réticences ressenties au départ se sont rapidement transformées en des liens d'amitiés entre résidents et jeunes locataires. Les retours de ce projet sont positifs sur plusieurs points : peu de vacances de logements, pas de problématique relationnelle entre les générations ainsi que des demandes supplémentaires. Le CCAS souhaite d'ailleurs le déployer sur la deuxième résidence autonomie qu'il a en gestion, avec une prévision de trois logements.

APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la ville de Port-Jérôme-sur-Seine, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com

